



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 18 décembre 2013** à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	12/12/2013
Affichage	12/12/2013

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

**Etaient Présents** : GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, VALDENNAIRE Catherine.

**Etaient Représentés** :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.  
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.  
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.  
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.  
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.

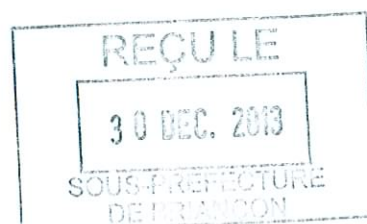
**THEME** : MOTION 2.

**OBJET** : MOTION  
PRESENTEE PAR LES ELUS  
DE LA MAJORITE  
MUNICIPALE RELATIVE A  
LA CONCILIATION DES  
CALENDRIERS SCOLAIRES  
AVEC L'ACCUEIL  
TOURISTIQUE EN  
MONTAGNE.

**Absents-Excusés** :

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal,  
DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, RAPANOEL Séverine,  
ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian,  
NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin,  
SEZANNE Philippe.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Considérant que l'intérêt de l'enfant doit être au cœur de la démarche éducative,

Considérant qu'un raccourcissement des périodes touristiques entraîne une diminution de la capacité d'accueil des stations de montagne et un renchérissement des coûts, limitant la possibilité d'accueillir des publics diversifiés,

Considérant l'importance des vacances de printemps pour l'activité touristique du Briançonnais,

Considérant l'impact très direct du calendrier scolaire sur l'emploi que génère l'activité touristique,

Considérant que le calendrier 2014, avec un début des congés de printemps le 12 avril et avec certaines zones s'achevant le 12 mai, ne permet plus d'avoir une activité touristique de sports d'hiver pour les vacances de printemps,

Le Conseil Municipal de Briançon :

- Exprime son inquiétude quant aux propositions de calendrier scolaire pour les années 2014 à 2017 ;
- Rappelle que la découverte aux quatre saisons de la montagne par l'enfant dans un cadre familial ou scolaire contribue à une éducation équilibrée des jeunes, notamment vis-à-vis des grands enjeux environnementaux ;
- Affirme son attachement à des semaines de vacances pleines ;
- Souhaite le maintien du découpage des vacances en 3 zones pour les vacances d'hiver et de printemps, avec 4 semaines de vacances en plein cœur de l'hiver ;
- Demande au gouvernement de prendre en compte les conséquences économiques des décisions relatives aux calendriers des vacances scolaires et que soient recherchées, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, toutes les solutions permettant de concilier le nécessaire allègement des rythmes scolaires avec le maintien d'une activité touristique dynamique, indispensable aux territoires de montagne.

POUR : 25  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2013  
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2013  
NOTIFIÉ LE 31 DEC. 2013

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

